

Epreuve : 101 Matière : 0447 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

" C'est acté, en 2021, un nouvel enseignement de spécialité Éducation Physique Pratique et Culture Sportive sera proposé aux élèves. D'après le ministère de l'Éducation nationale, cet enseignement s'inscrit au delà du champ sportif, intégrant des champs variés comme celui des sciences ou des humanités. Cet apprentissage permettra un apport pratique et théorique " Boudjelal Un nouvel enseignement "sport" sera proposé aux élèves de première à la rentrée (2021). Ce nouvel enseignement, va soumettre l'enseignant d'EPS à de nouvelles missions. Son rôle aujourd'hui ne se contente plus à un "prof de ballon" dans un gymnase. Les nombreuses évolutions de la discipline ont créé un renouveau de ses enjeux. En effet le socle commun précise "L'EPS comme toutes les disciplines participe au maitrise de la langue française". Ainsi aujourd'hui, à l'instar de Bernard Jeu, nous pouvons affirmer que "le professeur d'éducation physique n'a pas pour rôle de produire des champions".

Cependant la multiplication de ses missions au sein du système éducatif nous amène à nous demander quel est le rôle du professeur d'Éducation Physique et Sportive (EPS) ? Ou plutôt quels sont ses rôles ?

Pour apporter une réponse argumentée, nous allons définir les termes du sujet.

Le rôle d'enseignant d'EPS est en lien avec la place qu'on lui accorde au sein du système éducatif selon Travaillet dans l'histoire de l'EPS genèse d'une discipline scolaire (2008). Cette place a évolué. D'un enseignant dans un gymnase dont le rôle était de produire des champions, comme le critique Bernard Jeu dans sa citation, à un enseignant qui investit d'autres espaces, l'amenant à avoir un rôle plus varié. Membre de l'éducation nationale, il investit un rôle différent à l'association sportive, dans les locaux d'EPS ou encore derrière un bureau pendant les apports théoriques lors des leçons d'option EPS ou d'enseignement de spécialité.

Ainsi si l'excellence, la performance ont pu être les maîtres mots des enseignants d'EPS, aujourd'hui leur rôle s'inscrit plutôt dans des missions de réussite de tous et de formation du futur citoyen. La spécificité de leur statut les amène à introduire des acquis culturels sportifs et corporels mais ces apports suffisent-ils pour répondre à la diversification de leur mission?

En effet selon Terra Nova dans Que doit on apprendre à l'école? (2016) l'EPS est la seule discipline qui met en jeu le corps et la motricité. A l'instar de Bernard Jeu dans sa citation, l'enseignant d'EPS doit introduire des acquis liés à ces cultures. Cependant nous avons vu que les missions des enseignants ont évolué. Elles s'inscrivent de plus en plus dans des enjeux plus éducatifs et plus citoyens. Cela nécessite de faire que l'enseignant introduise de nouvelles cultures au sein de son enseignement.

Travert dans L'envers du stade: le football de la d./d.

cit  (2013) met en avant diff rentes cultures : la culture f d rale, que l'on peut relier   la culture sportive, la culture  ducative qui fait parti des enjeux de notre syst me  ducatif. Et enfin la culture qu'il appelle la culture des jeunes. Elle s'inscrit donc dans le monde des  l ves. Il nous semble important aujourd'hui de montrer la pertinence de cette culture au regard des enjeux de la discipline de formation du futur citoyen.

De plus   l'instar du rapport minist riel Pour pr venir des risques de la crise du covid 19 sur les enfants et les jeunes (2021) il nous semble in vitable d'int grer une culture sportive et corporelle   l' cole et   la discipline de l'EPS.

Face   cette multitude de cultures qui doivent  tre introduites   l' cole, nous comprenons que les enjeux de la discipline aujourd'hui ne peut se limiter comme le dit Bernard Jeu   la production de champions. Cependant il nous semble  vident que certaines cultures sont plus sp cifiques au regard des enjeux de notre discipline. Mais   l'instar de Bernard Jeu elle intervient dans le cadre de l' ducation.

On peut alors se demander quelle place accord e   chacun de ces acquis issus de cultures vari es dans la le on d'EPS ?

Ainsi en s'inscrivant dans le cadre de l' ducation, et du syst me  ducatif la discipline doit r pondre aux imp ratifs de l'institution qui l'accueille selon Fernandez dans La construction d'une EP scolaire (1992). En effet l'int gration de la discipline au sein du minist re de l' ducation en 1981 si elle permet de l gitimer sa place au sein du syst me  ducatif, ne sera pas sans cons quences sur les enjeux de cette derni re.

En effet les premi res missions  troitement li es au monde f d ral comme le souligne Bernard Jeu dans sa citation vont mener la discipline   poursuivre

des enjeux exclusivement sportifs. Cela va mener à un clivage entre les élèves sportifs et les non sportifs menant à la hausse de l'échec scolaire. Cet incident va conduire à l'intégration de la discipline au ministère de l'éducation nationale. Cela va entraîner la poursuite d'enjeux plus sociaux, tournés vers l'élève et ses besoins.

Depuis notre système fait face à de nombreuses réformes comme le souligne Padiès *ad al* dans L'école de l'attention (2021). Ces réformes qui refondent le système éducatif amène aujourd'hui les enseignants d'EPS à considérer des enjeux plutôt sanitaires, transversaux et tournés vers le futur.

Cependant la fusion en un même ministère de l'éducation et de la jeunesse et des sports amincie de nouveau la frontière entre notre discipline et le monde fédéral.

La récente nomination à la tête de l'UNSS d'un ancien sportif de haut niveau renforce ce lien, relançant le perpétuel débat de la culture sportive au sein de notre discipline.

On peut alors se demander si les enjeux et les acquis culturels sont les mêmes en fonction du rôle (enseignant d'EPS, de spécialité, d'animateur d'AS) assigné à l'enseignant d'EPS ?

Nous tenterons de démontrer que le rôle de l'enseignant d'EPS ainsi que ses missions se sont beaucoup diversifiées.

D'un enseignant qui s'inscrit dans une culture sportive et de performance, ayant pour rôle de produire des champions. À un enseignant qui doit répondre à des enjeux plus éducatifs ayant pour rôle la formation du futur citoyen.

Cependant les missions de l'enseignant d'EPS sont particulières, comme le souligne Bernard Jeu, car elles sont les seules à intégrer la mise en jeu du corps devant ainsi introduire une culture corporelle et sportive.

Finalement ce n'est qu'en introduisant une multitude de cultures que l'enseignant d'EPS pourra mener

Epreuve : 101 Matière : 0447 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

a bien ses missions pour répondre aux enjeux de la discipline et du système éducatif.

Pour cela nous verrons dans une première partie de 1967 à 1981 que le rôle de l'enseignant d'EPS se conforme, à l'instar de B. Jeu, à produire des champions visant l'atteinte d'enjeux sportifs et introduisant une culture presque exclusivement sportive.

Dans un second temps de 1981 à 2005 nous montrerons que la réintégration au ministère de l'éducation nationale sera la première étape de renouveau des enjeux de la discipline. Le rôle de l'enseignant va évoluer favorisant l'introduction d'acquis issus d'une culture plus scolaire.

Enfin nous verrons qu'avec la loi d'orientation de 2005 que l'enseignant va devoir poursuivre des enjeux bien plus transversaux, diversifiant ses missions. Ces enjeux ne pourront se faire sans une introduction de la culture scolaire et de la culture des jeunes.

Dans notre première partie nous allons montrer que la critique de B. Jeu se justifie au regard des enjeux de la discipline. En effet le rôle de l'enseignant est la formation des futurs champions. L'introduction des acquis se limite à la culture sportive.

Cependant certains concepteurs tenteront d'introduire

Les acquis liés à la culture corporelle et éducative. Mais l'évaluation certificative de la discipline va renforcer ces enjeux de performance.

La critique de B. Jeu sur le rôle unique de l'enseignant d'EPS s'explique par un contexte où la performance est le maître mot. Les enseignants issus de formation diverses sont pour beaucoup issus du monde fédéral ce qui amène à une confusion des missions selon Fuchs et Troubet dans Le singulier pluriel de la formation initiale (2006). Cette confusion amène à une intégration quasi exclusive de la culture sportive.

En effet les instructions officielles de 1967 précisent que le sport doit tenir la plus grande place. Les enjeux mis en avant sont le dépassement de soi et le goût de l'effort.

De plus Terret dans Athlétisme et école : histoire et épistémologie d'un "sport éducatif" (2004) montre que les contenus d'enseignement sont exclusivement techniques. Ils visent à reproduire un geste parfait du sportif de haut niveau.

Ces éléments nous montrent que les enjeux lors de cette période sont, à l'instar de la critique de B. Jeu, exclusivement tournés vers une culture sportive et une éducation à la performance.

Cependant certains concepteurs pour répondre à un enjeu éducatif de socialisation vont tenter une introduction d'acquis issus d'une culture corporelle plus tournée sur les émotions selon Narsenach dans Evolution des Séances d'EP depuis 1965 : quelques tendances (2005). Cela va dans le sens de la citation de B. Jeu qui montre que les enseignants interviennent dans le cadre de l'éducation. Il y a les prémices d'enjeux plus éducatifs grâce à l'attribution de rôle sociaux au sein des leçons selon Narsenach (opus cité).

Ainsi Pujade Renaud publiera en 1977 un ouvrage intitulé Expression corporelle et langage du silence. Elle tente d'introduire une culture du corps plus sensible que performant. Selon elle, le rôle de l'enseignant ne peut se cantonner, comme le critique B. Jeu, à la formation du futur champion. L'activité physique doit être utilisée à des fins éducatives plus variées. De plus un mouvement du sport éducatif va se développer. En effet des concepteurs comme Bacquet, ne finissent la mission de l'enseignant d'EPS comme quelque chose de plus éducatif mais qui doit avoir par support la culture sportive. Au sein de ces stages, les élèves endossent différents rôles au sein de ce qu'on peut comparer à des clubs sportifs. Cela renforce l'idée de B. Jeu que l'enseignant intervient dans le cadre de l'éducation. Cependant selon Vegier dans Une histoire syndicale de l'EP : la force du militantisme (2006) ce courant sera uniquement sous forme de stage et n'intégrera pas vraiment la discipline.

On comprend ainsi qu'il est difficile de ne pas cantonner l'enseignant à son rôle de formateur de champions. Et que l'intégration d'acquis issus de cultures différentes que celle du sport performatif est compliquée.

Finalment en ne permettant pas l'introduction d'autres cultures les enseignants d'EPS vont difficilement pouvoir diversifier leur rôle et leurs missions comme le reproche B. Jeu. La prédominance de la performance et du sport institué va conduire à des enjeux parfois trop éloigné du monde éducatif. De plus le contexte social évolue et commence également à s'éloigner de la culture de la performance.

La discipline qui met du temps à évoluer va contribuer à la hausse de l'échec scolaire menant à son intégration au sein du Ministère de l'éducation nationale. Cette étape va permettre la restructuration de ses enjeux.

En effet dans la société le loisir commence à se développer dans un contexte des tentes glorieuses, les gens veulent se détendre.

Selon Dumézil dans Vers une civilisation des loisirs (1974). Les sports de pleine nature se développent mais leur intégration est quasi inexistante sur le terrain des profs d'EPS selon Bessy dans Nouvelles pratiques, sports de base (1991).

En effet la discipline ne veut pas associer ses enjeux de performance à une culture du loisir.

Cette prédominance de la culture sportive et de performance sera également renforcée, au regard des enjeux de la discipline, par l'évaluation certificative. En effet cette dernière utilise depuis 1959 les tabl. de Letessier qui ne tiennent compte que de la performance au travers la gymnastique, l'athlétisme et la natation. Cela va renforcer l'introduction d'une culture sportive et le rôle de l'enseignant décrit par B. Jeu.

Ainsi en mettant de côté ce développement de la culture du loisir, les enjeux de la discipline restent tournés vers une culture de la performance où la mission de l'enseignant est de former des champions mettant à mal les

Epreuve : 101 Matière : 0447 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

enjeux éducatifs qui doivent être poursuivis.

Pour conclure cette partie nous avons montré que la critique faite par B. Jeu s'explique au regard de la culture sportive qui tient la plus grande place en EPS. Le rôle de l'enseignant, parfois confondu avec celui d'entraîneur, se concentre à la formation des futurs champions. Ne tenant pas compte des évolutions de la culture sportive qui a lieu dans la société, les enjeux de la discipline ne semblent plus pouvoir répondre au cadre de l'éducation dans lequel interviennent les enseignants.

Dans notre deuxième partie, qui commence par cette réintégration au cadre de l'éducation de la discipline, nous allons montrer que le rôle de l'enseignant évolue. En effet à l'instar de B. J l'enseignant ne doit plus produire des champions mais s'intéresser à l'élève en le plaçant au cœur de son enseignement. Cela va permettre de redéfinir les enjeux de la discipline et les cultures sur lesquelles elle s'appuie. Cependant cette introduction de la culture scolaire impulsée par les textes sera plus lente sur le terrain.

En effet l'intégration de la discipline au ministère de l'éducation nationale va avoir une influence sur le rôle de l'enseignant. En effet selon Fraissart dans la relation enseignant élève en ~~IPS~~ processus ~~sibi~~ au agj? Fin

du XIX^{ème} siècle à nos jours (2012) ce n'est qu'à partir de ce moment que la conduite matrice plus que la performance lie l'enseignant à l'élève. On comprend donc que la mission de l'enseignant évolue. Elle va tourner autour des besoins de l'élève, ne définissant ainsi les enjeux de la discipline et renfermant à l'instar de B. Jeu le cadre de l'éducation dans lequel les enseignants interviennent. Cette redéfinition va permettre l'introduction d'acquis liés à la culture scolaire tout en maintenant la spécificité sportive de la discipline.

Ainsi les instructions officielles de 1985 indiquent que l'EPS doit transmettre une culture commune à tous les élèves tout en répondant au divers besoins de chacun. On comprend donc que le rôle de l'enseignant évolue et qu'il doit s'occuper de tous les élèves mêmes les plus faibles. Cette mission est renforcée par la circulaire de 1997 qui explique que l'enseignant doit tenir compte des caractéristiques particulières des élèves. De plus l'introduction de la culture scolaire passe par une culture corporelle plus variée qui intègre tous les élèves comme le stipule la loi Avice de 1984 qui demande qu'une attention particulière soit faite aux élèves handicapés.

Les missions de l'enseignant s'élargissent. Il doit tenir compte de l'ensemble de ses élèves pour répondre à des enjeux sociaux et éducatifs.

On comprend ainsi à l'instar de B. Jeu que le rôle de l'enseignant se diversifie. Les missions qui intègrent des cultures sportive, corporelle et scolaire renouent les enjeux de la discipline.

Cependant Narsenach (opus cité, 2005) explique que l'évolution des pratiques enseignantes est une lente évolution issues de tâtonnements, d'innovations. Ainsi même si les textes qui définissent les enjeux de la discipline prônent l'introduction d'acquis liés à une culture scolaire et corporelle avec la culture sportive déjà existante dans les faits un décalage persiste. Les enseignants d'EPS ont du mal à saisir les enjeux des nouveaux textes et la construction des contenus d'enseignement inhibant ainsi certaines missions qu'il leur sont confiées.

En effet la culture sportive a du mal à laisser la place aux autres cultures sur le terrain des enseignants d'EPS. Pontabry dans La leçon quotidienne des "profs de gym" Quel corps ? (1991) met au défi quiconque de faire la différence entre un entraînement civil et scolaire. Montrant que le rôle des enseignants d'EPS est encore très lié à la culture sportive et performative.

De plus Delignières et Garsault dans Connaissances et compétences en EPS (1999) montrent que les contenus proposés dans les textes même s'ils prônent la formulation d'une compétence, ressemblent fortement à des contenus d'enseignements techniques. Cela renforce le lien à la culture sportive laissant peu de place aux enjeux éducatifs.

Enfin dans certaines académies la programmation des activités de pleine nature correspond à moins de 2% de la programmation globale ce qui montre que les acquis culturels transmis par les enseignants sont encore restreint à la culture des sports institués.

Ainsi on comprend que B. Jeu mette en avant le rôle limité des enseignants d'EPS 8 ans après son intégration au ministère de l'éducation nationale. En effet

les pratiques sur le terrain évoluent peu, la mission de l'enseignant se limite à l'introduction d'acquis culturels sportifs quand les enjeux de l'éducation, cadre où ils interviennent, prônent une culture scolaire, sociale, corporelle.

Finalement c'est de nouveau par l'évaluation et l'évolution du contexte social que l'enseignant va devoir répondre à de nouvelles missions. Cela va renforcer la culture scolaire au sein de la discipline afin de permettre de répondre aux enjeux de la discipline. Son rôle de produire des champions pourra se poursuivre dans le cadre de l'association sportive laissant une liberté plus importante aux enseignants. De plus pendant ce rôle d'animateur d'association sportive les acquis culturels seront plus tournés vers la culture sportive et performative.

Ainsi les évaluations du BAC de 1983 et du brevet de 1987 intègrent des critères liés aux acquis de la culture scolaire. En effet l'introduction de la notion de connaissances permet de redéfinir la mission de l'enseignant pour répondre à cet enjeu. De plus la notion de progrès tend à confirmer la prise en compte de tous les élèves dans le cadre de l'éducation. De plus Chevenement dans sa lettre sur la commission verticale (1986) expliquera que "de nouvelles pratiques ont vu le jour dans la société [...] il faudra penser leur intégration dans les établissements scolaires". Ainsi dans ses missions l'enseignant doit introduire des acquis issus de cette culture sportive qui se développe dans la société.

On comprend ainsi que l'impulsion donnée par les textes qui régissent la discipline tend à diversifier le rôle et les missions de l'enseignant grâce à

19/20

Epreuve : 101 Matière : 0447 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

l'intégration de nombreuses cultures autre que celle de la performance.

Pour conclure nous avons montré que le rôle de l'enseignant ainsi que ses missions évoluent pour répondre à des enjeux plus éducatifs de la discipline. Cependant la critique de B. Jeu correspond au décalage qui demeure entre les textes et ce qui se passe réellement sur le terrain. La discipline ne peut faire l'économie de la culture scolaire si elle veut mener à bien ses missions.

Dans notre dernière partie nous allons montrer que depuis la loi de 2005, du socle commun, la discipline se veut plus transversale intégrant des missions éducatives plus nombreuses et moins spécifiques. Cependant ces nouveaux enjeux mettent parfois à mal l'acquisition de la culture sportive au détriment de la culture scolaire et sanitaire. En effet pour rentrer dans le cadre de l'éducation et de la réussite de tous, les enseignants d'EPS ont dû amoindrir les aspects de la culture sportive et performative.

En effet le système éducatif dans lequel évolue notre discipline se veut de plus en plus transversal. 13/20

La formation du futur citoyen passe par l'acquisition de la culture scolaire en priorité. Evidemment l'évolution du contexte sociétal a mis en avant également la nécessité d'introduire la culture sanitaire. Cela amène l'enseignant d'EPS à avoir des rôles plus variés qu'auparavant : professeur principal, professeur d'enseignement d'exploration, professeur d'option, professeur de sections sportives ou encore d'enseignant de spécialité. Tous ces rôles nous montre que la mission de l'enseignant d'EPS ne peut se limiter à l'acquisition d'une culture sportive.

En effet dans le socle commun nous pouvons lire que "comme l'ensemble des disciplines l'EPS participe au maîtrise de la langue française". Cela nous montre la transversalité dont doit faire preuve la discipline et ses enseignants.

De plus le rapport ministériel (opus cité 2021) nous montre à quel point l'acquisition d'une culture sanitaire est essentielle. Les enseignants doivent permettre l'acquisition des gestes d'une vie en bonne santé, des connaissances liées à la santé.

Cela renforce les missions données à l'enseignant et le rôle qui en lui attribue. Il n'est pas là pour transmettre uniquement des connaissances liées à la culture sportive. Cela renforce la citation de B. Jou qui dit qu'ils interviennent dans le cadre de l'éducation.

Ainsi les enjeux de la discipline ne se résument plus à des acquisitions et des compétences liées aux

activités physiques et sportives. L'introduction de la culture scolaire et sportive multiplie les missions des enseignants et le rôle que B. Jeu leur attribue.

Cependant si l'enseignant d'EPS s'inscrit dans toutes ses missions de transmission d'acquis divers et variés pour certains auteurs la culture sportive s'appauvrit mettant à mal la discipline d'enseignement. En effet bien qu'elle doit s'inscrire dans l'éducation et répondre à de nombreux enjeux, la discipline de l'EPS est la seule qui met en jeu le corps et la motricité. Le peu de pratique effective au cours d'une leçon de 50 minutes (Cargala Colloque P. de Coubertin : L'EPS au cœur de la santé, 2015) interroge sur la poursuite des nombreux enjeux et sur le manque de culture sportive au sein des leçons d'EPS.

En effet dans son bulletin L'EPS a besoin du sport (2011) le SNEP montre que la richesse culturelle des activités proposées au sein de la discipline est amoindrie. Pour eux le rôle de l'enseignant d'EPS est de permettre aux élèves de découvrir cette culture sportive qui permet des acquisitions spécifiques à l'EPS. La transversalité des enjeux de la discipline met à mal la spécificité culturelle de cette dernière.

De plus Delignière dans Éducation à la citoyenneté (2015) interroge la place de ces acquis culturels au sein de la discipline EPS. Le trop grands nombres de missions alloué à l'enseignant d'EPS même selon l'auteur à la perte de sa spécificité.

Ainsi si les propos de B. Jeu ne sont plus en adéquation avec le rôle qu'il attribue à l'enseignant c'est le nombre de missions alloué à l'enseignant d'EPS qui peut questionner les enjeux liés à la

discipline.

Finalement cette ouverture culturelle amène l'enseignant d'EPS à redéfinir ses missions. Il doit aujourd'hui former le futur citoyen. Cet enjeu bien que transversal peut refléter des spécificités dans les acquis culturels que doit transmettre l'enseignant d'EPS. En effet en s'intéressant à la formation du futur adulte dans la société l'enseignant doit s'intéresser au monde de l'élève, à la culture des jeunes. Ainsi en se rendant compte des évolutions, le rôle de l'enseignant pourra être mené à bien jusqu'à la fin de la scolarisation des élèves.

Ainsi Dietch nous montre que les pratiques des jeunes évoluent. Elles sont de moins en moins encadrées, plus autonome et tournées vers les activités de plaisir et de la forme. La recherche du bien être et les biens faits la santé sont le leitmotiv de nos jeunes. Les jeunes, l'EPS, les activités physiques, quelle évolution ? (2020).

L'introduction du yoga au lycée montre également que le rôle de l'enseignant d'EPS est bien plus global que le dit B. Jeu dans sa citation. En effet on peut se demander si une mission des enseignants et la gestion du stress ?

De plus l'introduction du Handball à 4 dans le milieu scolaire et fédéral bouscule la culture sportive sur laquelle l'enseignant d'EPS s'appuie. Toutes ces pratiques peuvent introduire une culture sanitaire et corporelle aux élèves. La culture sportive laisse une place aux autres cultures dans l'intérêt de l'engagement des élèves.

Epreuve : 101 Matière : 2447 Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Ainsi B. Jeu est en décalage avec le rôle de l'enseignant aujourd'hui. Il a en effet depuis 1987 beaucoup évolué, comme les missions qui lui sont confiées. Ces évolutions amènent à de nouveaux enjeux pluriculturels de la discipline.

Pour conclure cette partie nous avons montré que le rôle qui attribue B. Jeu aux enseignants d'EPS a beaucoup évolué. Ses missions sont très variées et les acquis culturels auxquels ils font passer nombreux. Cela peut questionner la place au paravent centrale de la culture sportive qui laisse maintenant place à la culture scolaire et sportive au regard des enjeux de citoyenneté de la discipline.

Pour conclure notre devoir nous avons montré dans une première partie que la mission du professeur d'EPS se cantonne, à l'instar de B. Jeu à la formation de futurs champions. En effet ses missions s'inscrivent dans l'introduction d'acquis liés à la culture sportive performative. Et bien que certains concepteurs tentent d'y introduire une dimension plus éducative ils font passer à des enjeux disciplinaire également liés à la performance.

Dans une seconde partie nous avons montrés que les enjeux seront plus éducatifs. Le rôle de l'enseignant et ses missions vont évoluer dans les textes officiels. Cependant il demeure un décalage avec la pratique de terrain, que dénonce B. Jan, qui utilise encore exclusivement la culture sportive sans tenir compte des enjeux éducatifs mis en avant dans les textes.

Enfin dans notre dernière partie nous avons montré que le rôle de l'enseignant est tourné vers le futur de l'élève. Ce rôle nécessite l'introduction de nombreuses cultures : sanitaire, corporelle, culture des jeunes qui effacent parfois la culture sportive, spécificité de la discipline. Les missions se multiplient donc pour l'enseignant d'EPS qui intervient dans un cadre éducatif bien plus transversal qu'auparavant.

A l'heure où certaines académies ne proposent plus de formation continue liée à une activité physique, mais uniquement des formations transdisciplinaires, et où la loi une école un club entre en vigueur nous pouvons interroger la place laissée à la spécificité de notre discipline qui est la culture sportive.

